

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 9 MARS 2023

Présents : Michel TREMEAUD, Bernard PLASSON, Thierry CORNELOUP, Anthony LABROSSE, Claire LAURAS, Ophélie NAUDIN (secrétaire de séance), Mathilde SAVIGNAT, Christian PACAUD

Excusés : Jérôme DEBARREIX (donne pouvoir à Michel), Joëlle JOCAILLE (donne pouvoir à Bernard PLASSON), Marie-Hélène COLIN (donne pouvoir à Claire), Valérie BILLOUX (secrétaire de mairie)

Début à 19H

Le Conseil a respecté une minute de silence en mémoire de Robert COLIN.

1 – Approbation du Procès-Verbal du 26/01/2023

Validé à l'unanimité par le Conseil.

2 – Dossier Fonds Vert

Le Fonds Vert est une subvention possible pour la réhabilitation de la cure, axée sur l'amélioration énergétique du bâtiment après travaux. Le Conseil Municipal est favorable à l'unanimité à cette demande de subvention.

3 – Modification statuts du SYDESL

Validé à l'unanimité par le Conseil.

4 – Adhésion mission médiation Centre de Gestion

Validé à l'unanimité par le Conseil.

5 – Informations et questions diverses

Claire LAURAS a lu un message de Marie-Hélène COLIN remerciant toutes les personnes qui lui ont apporté aide et soutien suite au décès de son mari.

Une nouvelle journée citoyenne pour désherber le cimetière est organisée le samedi 22 avril au matin dès 8H. Toute personne est la bienvenue.

Le Conseil est favorable à l'unanimité à la candidature au prix du Patrimoine, dans le cadre de la réhabilitation de la Chapelle de St Prix.

Le Conseil a pris connaissance du courrier de Mme MULLINGS Annick.

Michel TREMEAUD récapitule la réunion de la Communauté de Communes ayant eu lieu à Chauffailles le 1^{er} février 2023. Le spectacle Saperli Poètes est reconduit cette année. Si la commune de Dyo souhaite les recevoir l'an prochain, il faut en faire la demande.

Michel TREMEAUD ajoute que la Communauté de Communes a précisé qu'il est désormais interdit de tailler les haies entre le 16 mars et le 15 août. Pour toute demande spécifique dans ce créneau, s'adresser à la mairie.

Mme DE BROGLIE a accepté la proposition de vente du terrain de la commune pour 2000€.

Le conseil de l'école de St Symphorien des Bois a eu lieu le lundi 6 mars 2023. La vente des fleurs aura lieu le 2 mai 2023.

Les 4 cuves sont posées et raccordées dans le Bourg de Dyo. Un bardage est prévu devant les cuves.

Bernard PLASSON explique chercher une solution concernant le broyage sur les chemins de la commune.

Bernard PLASSON poursuit en précisant qu'il faut trouver une solution (tracteur, conducteur) pour reboucher les trous sur les routes de la commune.

Fin de séance : 22H10